

Précocité intellectuelle et tutorat

Collège Joliot-Curie, Bron, académie de Lyon

Ce collège de zone d'éducation prioritaire (ZEP) accueille depuis 1996 des élèves intellectuellement précoces (EIP). Ces enfants sont scolarisés avec les autres élèves mais bénéficient en plus d'un tutorat, d'ateliers communs à tous les EIP (calligraphie, informatique...) mais aussi d'actions plus personnalisées en fonction des besoins propres à chacun.

Accueillir des enfants intellectuellement précoces

B. élève de quatrième âgé de 14 ans, connaît un parcours scolaire difficile. Il a changé plusieurs fois d'établissement suite à des problèmes relationnels avec des adultes. Ses professeurs reprochent à B. son manque d'attention en classe, son absence de travail. Il n'a jamais tout son matériel, il se trompe souvent d'emploi du temps. Ses cahiers sont pratiquement vides. Il rend rarement ses devoirs. Son écriture est presque indéchiffrable. Ce comportement déconcerte ses camarades et ses professeurs. B. est souvent rejeté, il en souffre : venir à l'école lui demande un effort considérable.

Les parents inquiets sur ses capacités décident de consulter un psychologue. Il s'avère alors que B. est ce que l'on appelle un enfant intellectuellement précoce.

B. n'est pas un cas isolé. D'autres enfants sont dans cette situation paradoxale : des difficultés à l'école malgré des capacités supérieures. Ch. Terrassier (*) parle de dysynchronie, c'est à dire de développement inégal, déséquilibré. Par exemple, ces enfants s'expriment remarquablement bien à l'oral mais ont bien du mal à écrire.

Depuis peu l'Education nationale se préoccupe de ce problème : "comment adapter le système éducatif à la particularité de ces enfants afin de leur permettre de réussir leur scolarité?". Il existe des établissements privés regroupant des EIP dans des classes spécifiques. Cette solution a été écartée. L'école publique souhaitait que ces enfants ne soient pas marginalisés mais au contraire intégrés au sein des différentes classes de leur établissement d'accueil.

Pourquoi des EIP à Joliot-Curie ?

Certains établissements ont ainsi été contactés par le rectorat de Lyon pour expérimenter un accueil de ces enfants. Parmi eux, le collège Joliot-Curie avait déjà été sollicité par un psychologue spécialiste des enfants dits intellectuellement précoces. Les enseignants avaient une certaine connaissance des méthodes d'analyse transactionnelle, le chef d'établissement de l'époque était lié avec A. de la Garanderie. Cela semblait garantir une pédagogie différente et sans doute plus appropriée.

Situé en ZEP, ce collège de 400 élèves accueille une population scolaire défavorisée socialement et culturellement, souvent en difficulté dans les apprentissages cognitifs et comportementaux. C'est pourquoi l'établissement avait développé une politique

d'aide et de soutien s'articulant sur des dispositifs qui privilégient un regard assez individualisé sur les besoins de chacun.

S'engager à recevoir des EIP de la part d'un collège classé "plan violence" n'allait pas de soi : pour des raisons de légitime prudence, d'enjeux internes, le conseil d'administration n'entérina pas l'accueil de tels enfants en 1994-1995. L'année suivante, le renouvellement de la moitié du personnel enseignant et une équipe de direction motivée par ce projet, permirent de relancer l'idée. Dans le cadre d'un projet d'établissement basé sur l'accueil de la diversité, l'entrée d'enfants socialement, culturellement et intellectuellement différents n'apparaissait plus impossible.

Des enfants scolarisés dans des classes ordinaires...

Concernant les EIP, l'établissement a pour objectifs que l'école ne soit plus un lieu de souffrance mais d'épanouissement, que le potentiel intellectuel de ces enfants, qui se sentent mieux à l'école, se concrétise par de meilleurs résultats scolaires.

Le collège accueille des EIP depuis 1996. Les enfants sont recrutés dans l'académie. L'équipe de direction reçoit les familles et les futurs élèves avant l'inscription. En 1997-1998, ils étaient une dizaine. A la rentrée 1998, l'effectif est passé à seize. Les enfants sont intégrés dans les classes du collège, répartis sur les quatre niveaux en fonction de la décision du conseil de classe de leur établissement d'origine. En 1998-1999, la moitié des classes du collège accueillent des EIP.

Les EIP suivent tous les cours de leur classe. Ils bénéficient en plus d'un dispositif particulier pour remédier à des difficultés constatées, qu'elles soient communes à tous ou particulières à chacun.

... avec un emploi du temps individualisé,

L'individualisation des cursus scolaires des enfants EIP repose essentiellement sur le travail de deux professeurs qui assurent un tutorat auprès des élèves et un rôle de coordination vis-à-vis de l'équipe éducative. Ils établissent un diagnostic de la situation scolaire de chaque enfant (lacunes, points forts, intérêts, intégration) et proposent à la communauté scolaire les adaptations nécessaires.

L'emploi du temps personnalisé veut répondre au plus près aux besoins de l'élève concerné. Il se construit à partir de l'évaluation d'un enseignant et/ou de la demande de l'adolescent. Le professeur repère les signes d'ennui et de lassitude manifestés dans sa matière, la qualité des réponses orales et écrites, les marques d'appétence révélées par un "questionnement digression", une volonté affichée de faire des travaux de recherche, des exercices supplémentaires, une curiosité intellectuelle certaine. Le tuteur propose alors un aménagement de l'emploi du temps avec des cours du niveau supérieur dans ladite discipline ou le champ disciplinaire concerné. En revanche, l'EIP bénéficie des dispositifs d'aide et de soutien - collectifs ou individuels - qui sont mis en place dans l'établissement lorsqu'il manifeste des lacunes dans une discipline.

	▪ Constat	▪ Action mise en place
Actions communes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fréquentes difficultés de graphie ▪ goût pour le dessin ▪ curiosité, vivacité intellectuelle ▪ difficultés psychomotrices, mauvaise socialisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ calligraphie ▪ arts plastiques ▪ informatique (Internet), logique ▪ EPS : sports collectifs
Actions individuelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ chacun a des caractéristiques différentes ▪ importance des références adultes, nécessité de rompre avec des conflits systématiques à l'égard des enseignants ▪ appétence et soif de connaissances ▪ leur rapidité d'acquisition des connaissances et de compréhension peut créer l'ennui en classe et les mettre en danger ▪ des carences dans les apprentissages scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> tutorat : 2 enseignants chargés d'établir un diagnostic des besoins de chacun ▪ le tuteur est un interlocuteur privilégié dans le collège ▪ une langue vivante en plus ▪ la souplesse de l'emploi du temps permet d'assister à des cours des niveaux supérieurs ▪ collège en 3 ans, cursus accéléré ▪ séances de soutien avec les 7 aides-éducateurs après constat des difficultés par les tuteurs

L'emploi du temps d'un EIP peut devenir très complexe car il peut comporter des enseignements sur deux niveaux et s'enrichit d'ateliers et parfois aussi de temps de soutien. Les tuteurs-référents facilitent cette navigation par l'encadrement des élèves et l'information donnée aux enseignants qui les accueillent en cours d'année. Le saut de classe et un nouvel emploi du temps n'est envisagé qu'à partir de l'évaluation faite par l'ensemble de l'équipe pédagogique, avec la mise en place d'une aide individuelle pour les questions de programme où certaines lacunes pourraient être tout à fait préjudiciables à la progression.

... et du soutien pour les enseignants.

La prise en charge de ces enfants amène les adultes à se poser des questions. Ceux qui le souhaitent peuvent participer à un groupe d'approfondissement de pratique, animé par un psychologue clinicien enseignant de l'Institut de Psychologie de Lyon II. Chacun peut y raconter son expérience, la confronter à celle des autres et avoir le regard d'un professionnel. Ces séances permettent de prendre de la distance par rapport à des situations parfois difficiles.

En effet, le fonctionnement d'un tel dispositif pose un certain nombre de problèmes. La médiation des dysynchronies impose de nouvelles contraintes à des enfants qui avaient déjà rejeté l'école à cause de ses contraintes.

Comment vit-on un tel dispositif ?

Les enseignants du collège, pour la majorité, constatent que la présence des EIP dans leurs classes les met face à une hétérogénéité de public plus importante. D'une façon générale, ils apprécient d'avoir dans un groupe des élèves curieux et brillants qui tirent leur classe vers le haut. En revanche, les EIP en difficulté scolaire leur posent des problèmes particuliers qui s'ajoutent à ceux d'un public difficile. Ces élèves obligent à réfléchir sur la mise en œuvre de pratiques pédagogiques diversifiées. De plus, la mise en place des ateliers se heurte à des difficultés d'organisation d'emploi du temps, notamment en quatrième et troisième.

Les enfants et leurs parents se sont exprimés lors des entretiens avec les tuteurs et au travers d'un questionnaire.

- Certains élèves sont attachés aux ateliers, d'autres les apprécient mais souhaiteraient plus d'autonomie dans les activités. Quelques-uns n'y ont pas accès pour des problèmes d'emploi du temps.
- Les parents et les enfants, dans l'ensemble, estiment que le tutorat est bénéfique mais déplorent la rareté des contacts. Ils constatent la bonne volonté et la qualité professionnelle de certains enseignants.
- Les familles regrettent de ne pas avoir été assez associées au dispositif. Beaucoup se plaignent de l'environnement social du collège qui peut avoir un effet négatif sur le comportement de l'enfant. Certains estiment que tous les enseignants ne sont pas suffisamment impliqués dans l'accueil de leurs enfants. En revanche, les parents apprécient que l'Education nationale reconnaisse la précocité
- Les enfants aiment bien se retrouver entre eux au sein des ateliers ou à la cantine. Selon eux, la possibilité de sauter une classe est un atout du dispositif.
- Les parents ont parfois constaté une amélioration de la relation de leur enfant à l'école et aux autres élèves.

Le dispositif, encore récent et expérimental, va se poursuivre tout en s'enrichissant d'initiatives pour offrir un accompagnement humain des élèves plus proche et de nouvelles activités. Pour initier une plus grande proximité entre les EIP et leurs tuteurs, un voyage les rassemblera en début d'année scolaire. Ensuite, une heure collective et commune aux deux tuteurs sera instaurée dans l'emploi du temps des élèves. Elle facilitera la construction et le suivi de relations interpersonnelles au travers d'activités de soutien ou d'approfondissement scolaire, d'élaboration de projets personnels et d'entretiens individuels. Enfin, un atelier d'activités scientifiques expérimentales sera créé.

L'expérience se renouvelle à chaque rentrée scolaire, des enfants et des adultes partent du collège, d'autres arrivent. La réalité au jour le jour du dispositif d'accueil des EIP repose sur les deux enseignants, tuteurs et coordonnateurs, qui ont développé de nouvelles fonctions dans l'exercice de leur métier.

Enseignant-tuteur, un nouveau métier

Outre le suivi scolaire des élèves précoces, le tuteur assure aussi, en tant qu'adulte, un rôle de référent pour l'enfant. En effet, les EIP ont souvent des rapports conflictuels avec les adultes, particulièrement en milieu scolaire. Le tuteur tente d'établir avec l'enfant une relation autre que celle de professeur à élève.

Depuis la rentrée 1998, deux enseignants volontaires ont la responsabilité des seize EIP du collège. Anne-Sophie M. prend en charge les plus jeunes et Lionel P. les plus âgés. Certains sont élèves dans leurs classes, d'autres pas. Outre l'entretien trimestriel pour faire le point sur la situation scolaire, les tuteurs rencontrent à la demande les enfants dont ils ont la charge, en fonction des problèmes évoqués par les jeunes ou remarques faites par les autres professeurs. Certains élèves sont même vus chaque semaine afin de surveiller de près le travail à la maison, le cahier de textes ou les classeurs. Il leur est en effet nécessaire de sentir un regard attentif sur leur vie scolaire.

Indépendamment de ce travail auprès des élèves, les tuteurs sont les interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne le dispositif d'accueil des EIP. A ce titre, ils reçoivent les familles, ils s'informent auprès de leurs collègues sur le travail des élèves et signalent les mesures adoptées. Ils travaillent aussi régulièrement avec la direction du collège afin de proposer des aménagements de cursus.

Les tuteurs témoignent

Quand un intérêt personnel pousse à s'ouvrir à l'inconnu

Anne-Sophie M.

Enseignant le français au collège Joliot-Curie depuis la rentrée 1996, j'ai depuis septembre 1998, la responsabilité de huit EIP. J'ai été, l'année dernière, intéressée par cette question et le tutorat qui m'a été proposé m'a semblé une expérience enrichissante. Côté des élèves dans un autre contexte que le cours me semble également un des aspects essentiels du métier d'enseignant.

Lionel P.

J'ai la responsabilité du tutorat des EIP depuis septembre 1997. Je n'avais, à l'origine, aucune qualification particulière concernant le précocité intellectuelle. Je me suis depuis, constitué une culture empirique et lacunaire dans ce domaine par l'intermédiaire de lectures d'articles et de conférences. J'ai pu me rendre compte à ces occasions de la diversité des approches de ces problèmes et du manque de certitudes scientifiques. Je n'ai ainsi pas d'autre compétence que ma courte expérience pour remplir mon rôle de tuteur.

Une relation enfant précoce - tuteur essentielle mais complexe à établir

Lionel P.

Une partie importante de mon rôle de tuteur réside dans la relation personnelle que je dois établir avec ces adolescents. Or cette relation n'est pas toujours facile à entamer car elle souffre d'un certain nombre de handicaps *a priori* :

- le caractère artificiel et contraint du contact enfant/adulte. En effet, les enfants ne choisissent pas plus leur tuteur que celui-ci ne les choisit. En conséquence, certains enfants ou adolescents rejettent le tuteur comme étant le responsable d'une contrainte mal acceptée ;

- la proximité très différente entre le tuteur et les EIP selon que ceux-ci appartiennent ou non à l'une des classes du tuteur. Les enfants que je côtoie trois ou quatre fois par semaine sont beaucoup moins intimidés à mon égard. D'une façon générale, ils se confient plus volontiers à moi, même s'ils peuvent être tentés de me cacher certaines choses. J'ai pour ma part, une approche beaucoup plus aiguë de leur personnalité et surtout de leur mode de fonctionnement scolaire. Enfin, membre de l'équipe pédagogique de leur classe, je suis en relation plus étroite avec les collègues.

Ces conclusions nous ont amenés à tenter d'intégrer au maximum les EIP dans les classes de leur tuteur mais cette volonté se heurte parfois aux impératifs de l'emploi du temps. Les contraintes matérielles sont souvent un obstacle à la relation tuteur/EIP. Nous essayons de tenir au minimum un entretien trimestriel avec les enfants. Cela est peu, même si nous sommes en relation beaucoup plus étroite avec ceux dont nous estimons qu'ils ont besoin d'être encadrés. Mais il est déjà très difficile d'organiser cette rencontre, les emplois du temps de ces enfants sont surchargés (cours - option - ateliers - soutien) et souvent, ils habitent loin du collège. Là encore, les EIP de mes classes sont favorisés car il est fréquent que je prenne cinq ou dix minutes après un cours pour discuter, jeter un coup d'œil au carnet de correspondance, etc...

Enfin, la relation tuteur/EIP est en grande partie tributaire des affinités qui se créent ou non entre les deux personnes. Les connaissances théoriques sur les enfants précoces ne sont ici d'aucune utilité car nos stéréotypes se heurtent à la réalité d'êtres humains excessivement sensibles et très différents les uns des autres.

Anne-Sophie M.

La relation à l'adulte tuteur dans ce contexte devrait être une relation privilégiée. Nous sommes là pour les écouter mais il n'est pas toujours facile d'établir le contact, beaucoup ont du mal à exprimer leurs attentes, leurs craintes, leurs problèmes. Il est parfois plus facile d'échanger avec les élèves que nous avons dans nos classes, mais cela implique également que la relation professeur/élève est plus difficile à laisser de côté. Les entretiens que j'effectue avec ces élèves me paraissent utiles quand il s'agit de régler des problèmes matériels d'emploi du temps mais pas toujours très fructueux dans la relation. Il est difficile de dépasser la relation formelle. Cependant, quand cela se produit, quand le tuteur arrive à engager une discussion sur un sujet extérieur à l'école, qui tient à cœur à l'enfant (l'informatique, par exemple), à ce moment, une vraie relation débute.

Des élèves brillants, d'autres en échec scolaire mais tous enfants intellectuellement précoces ...

Anne-Sophie M.

Les huit élèves dont j'ai la charge sont issus essentiellement des classes de sixième et de cinquième du collège, ou sont les plus jeunes de quatrième. Trois d'entre eux sont en réussite scolaire et il faut donc surmonter le paradoxe de ces enfants "supérieurs intellectuellement" mais qui ne s'adaptent pas au système scolaire. Les préjugés et les idées reçues à propos des "surdoués" ne sont pas faciles à écarter.

On pourrait dire que trois catégories d'enfants précoces apparaissent parmi mes huit élèves : ceux en réussite scolaire, ceux qui restent moyens et quelques-uns en très grande difficulté. Ce n'est pourtant pas si tranché car certains en réussite scolaire ont des problèmes d'intégration dans un groupe ou ne savent pas travailler et s'organiser. J'encadre, par exemple, un élève toutes les semaines pour vérifier son cahier de textes et la tenue de ses classeurs et cahiers. Il semble plus difficile de prendre en compte de façon satisfaisante les élèves aux résultats scolaires moyens. Leurs problèmes sont moins visibles et ce sont certainement ceux pour lesquels le rôle du

tuteur se limite aux rencontres bilan trimestrielles avec l'enfant. Les élèves en grande difficulté nécessitent une attention toute particulière car l'écart entre les idées reçues et leur situation réelle est grand. Les parents sont désarmés face à ce décalage et des enseignants affirment avec vigueur : "Mais cet enfant n'a rien de précoce!". Il faut donc mettre en place un dispositif spécial de soutien dans certaines matières pour combler les lacunes et veiller à ce que chacun dans l'équipe pédagogique porte un regard particulier sur l'enfant.

... qui ont souvent du mal à se faire accepter par les autres élèves

Lionel P.

Certains enfants correspondent aux représentations spontanées que l'on peut se faire concernant la précocité : brillants, cultivés, curieux. Pour autant, leur scolarité n'est par forcément épanouie.

La plupart d'entre eux connaissent des problèmes d'intégration dans le collège. Ces difficultés sont parfois accentuées par leur maladresse dans les relations sociales. Il est primordial de ne pas faire apparaître l'enfant mal intégré comme protégé ou privilégié par les adultes. L'expérience montre cependant que les enfants finissent pas être acceptés. Cette période plus ou moins longue marque certainement leur personnalité. J'ai le souvenir d'une élève de cinquième "avec un an d'avance" qui a ainsi acquis une grande assurance et beaucoup de force. Aujourd'hui, personne ne se soucierait de l'importuner. Un danger cependant : les EIP cherchent souvent à s'intégrer en calquant leur attitude sur celle des élèves les plus indisciplinés. Il n'est alors pas question de soustraire l'enfant aux sanctions et au rappel de la règle mais il convient aussi de replacer son comportement dans le contexte. Ce mimétisme d'intégration va même pour certains jusqu'au "sabotage" de leur travail scolaire.

Ceux qui souffrent le plus ne sont pas les plus brillants. En effet, ceux-ci se montrent conformes aux représentations des autres enfants qui n'éprouvent finalement qu'une certaine jalousie. En revanche, certains enfants précoces, particulièrement mal à l'aise dans leur scolarité, excitent les instincts sadiques de leurs camarades au risque de devenir des souffre-douleur. A leur souffrance initiale s'ajoute alors ce stress traumatisant. Confronté à cette situation, j'essaie de me montrer vigilant. Il paraît important de susciter les confidences de l'enfant sur ce qu'il endure. C'est souvent très difficile pour eux. Ils se confient à leurs parents qui me racontent ce que vivent leurs enfants au collège. Pour les raisons citées précédemment, il est rare que j'intervienne directement auprès des autres élèves mais cela arrive si ceux-ci se rendent coupables d'agression. J'essaie également d'alerter les membres de la vie scolaire (conseiller principal d'éducation -CPE-, surveillants, aides éducateurs) pour qu'ils soient attentifs. Enfin, si la situation ne s'améliore pas, nous proposons à l'enfant de changer de classe, ce qu'il refuse d'ailleurs parfois.

Un saut de classe partiel ou complet en cours d'année, c'est possible pour les EIP !

Anne-Sophie M.

La bonne organisation d'un saut de classe fait aussi partie du travail du tuteur. Après discussion avec ses collègues, il doit veiller à en informer tous les professeurs de la classe d'origine et de la classe d'accueil, veiller aux parties de programmes qui seront indispensables à l'élève pour suivre dans une classe supérieure. Au bout de quelques semaines, il est utile de faire un bilan de ce changement avec les enseignants de la classe d'accueil pour décider si ce passage est définitif. Sur les huit élèves dont j'ai la responsabilité, trois ont ainsi sauté une classe, deux grâce à de très bons résultats scolaires et dont le passage est très réussi ; le troisième était plutôt en difficulté à cause d'une très grande démotivation due à deux redoublements proches. La tentative de passage dans le niveau supérieur n'a pas provoqué de déclic

extraordinaire mais a permis à cet élève de retrouver un peu de confiance, ses résultats étant un tout petit peu meilleurs que dans le niveau inférieur.

Lionel P.

Les aménagements de cursus concernent majoritairement les enfants qui n'ont pas de grandes difficultés scolaires avec l'objectif de stimuler leur intellect pour les inciter à travailler, exciter leur curiosité, satisfaire leur appétit de connaissances. Les entretiens me permettent d'évaluer les éventuels besoins des enfants. Ainsi, j'ai été amené à proposer puis à organiser pour certains élèves le suivi de cours à un niveau supérieur en français et en langues. Cela s'est fait aussi parfois à la demande des familles et après beaucoup d'insistance, sans beaucoup de réussite. Ceci tend à prouver qu'il n'existe pas de solution standard.

Nous avons pratiqué plusieurs sauts de classe. Leur objectif est de stimuler l'enfant dont nous estimons qu'il s'ennuie dans sa classe et qu'il a les capacités à suivre un niveau supérieur. Bien entendu, je n'ai aucun pouvoir décisionnel en la matière. Mon rôle consiste à faire des propositions, à aider ou à diagnostiquer. L'expérience nous a prouvé que cette solution pouvait être bénéfique. E.D., élève de cinquième, obtenait des résultats honorables tout en s'ennuyant copieusement. Après avoir suivi les cours de français de quatrième, elle a finalement intégré le niveau supérieur en milieu d'année scolaire. Elle est actuellement en troisième, avec deux ans d'avance où, après un trimestre de remise à niveau, elle obtient de bons résultats qui lui permettent d'envisager de passer en seconde dans de bonnes conditions.

Des EIP en échec scolaire ?

Un paradoxe qui donne du fil à retordre aux élèves et aux tuteurs

Lionel P.

Le dispositif accueille au moins une moitié d'enfants précoces intellectuellement mais en difficulté scolaire plus ou moins grande. Ces enfants sont en général les plus âgés, scolarisés en quatrième ou en troisième ; ils arrivent chez nous avec un passé scolaire chaotique et douloureux. Le manque de discipline personnelle minimum choque leurs professeurs et leurs camarades. Ils sont souvent incapables d'apporter leurs affaires, de tenir leurs cahiers, d'écouter plus de deux minutes en classe, de faire des exercices ou des contrôles. Ces difficultés scolaires s'accompagnent souvent d'états dépressifs. Le problème est d'autant plus préoccupant qu'ils sont proches du moment de leur orientation. Les professeurs sont inquiets, les parents catastrophés.

Mon action réside dans la discussion, l'écoute et l'organisation du soutien scolaire. Au cours de l'année scolaire 1997-1998, un élève scolarisé en classe de troisième correspondait au profil évoqué plus haut, fermé et malheureux jusqu'à envisager le suicide. Je me suis engagé dans des entretiens très réguliers au cours desquels j'ai essayé de très peu parler de l'école. J'ai alors pu le convaincre de changer de classe pour rejoindre celle dont j'étais le professeur principal. Dans sa nouvelle classe, il a été pris en charge par la jeune fille à laquelle il avait confié ses idées noires. A mes cours, j'ai valorisé ses qualités réelles en laissant de côté les lacunes de forme. D'autres professeurs, dont j'étais proche, ont fait de même. Si ses résultats dans ma discipline sont devenus très bons, il n'a pas pu en quelques mois combler ses lacunes. Ses moyennes n'ont pas progressé de manière spectaculaire. Cependant, il s'est visiblement épanoui. Il s'est ouvert, un peu, n'a plus considéré l'école comme une agression, ce qui nous est apparu comme un résultat tout à fait appréciable. La modestie des résultats obtenus en ce cas précis illustre les limites du rôle du tuteur face à la gravité de certaines situations. En même temps, un grand pas est franchi quand l'élève se mobilise à nouveau.

Anne-Sophie M.

Les élèves EIP en difficultés scolaires sont ceux qui sont les plus déroutants. En tant que tuteur, je me suis souvent sentie impuissante face à des situations difficiles : élèves en refus d'écriture, élèves ne s'intégrant pas dans le collège ou dans une classe, pour lesquels les solutions que nous pratiquons habituellement ne semblent pas résoudre les problèmes. Ce constat peut être déstabilisant pour le tuteur qui a l'impression de ne pas jouer correctement son rôle.

L'aide qu'apporte G., psychologue clinicien, à plusieurs enseignants volontaires nous permet de prendre du recul par rapport à des situations d'échec. Il ne nous fournit pas de solutions pédagogiques, clés en main, mais une meilleure compréhension psychologique des enfants et une aide personnelle en nous donnant la possibilité de verbaliser les problèmes et les attentes.

Tuteur ?

Le "passeur" entre l'Ecole et leur enfant pour les parents

Lionel P.

Une autre partie du rôle de tuteur consiste à être le point de contact entre les acteurs du dispositif. Ainsi, je suis amené à être un interlocuteur des parents d'élèves et des professeurs des EIP.

Pour les parents, le contact avec le tuteur représente souvent la preuve tangible de la réalité du dispositif. D'une manière générale, je suis confronté à une attente très forte, peut être excessive de leur part. L'école est souvent considérée comme seule responsable des problèmes de leurs enfants et le dispositif comme seul remède. D'où certaines réactions de dépit à la mesure des espérances dont nous avons été investis. Mais les entretiens avec les parents permettent aussi souvent de mieux connaître la personnalité et les problèmes de chaque enfant.

Le "responsable pédagogique" de l'EIP pour les professeurs

Lionel P.

Les discussions avec les professeurs d'EIP s'engagent le plus souvent lorsque ceux-ci m'interpellent au sujet d'un enfant qui leur pose problème. Ils m'adressent alors des plaintes en m'attribuant implicitement un rôle qui n'est pas le mien. Il est fréquent qu'ils me demandent si je suis sûr que cet enfant est intellectuellement précoce "parce qu'avec moi, ce n'est pas brillant !". Ces discussions sont le signal de la nécessité d'une intervention. Il convient alors d'organiser un entretien avec l'enfant et d'essayer de trouver des solutions dans le cadre du dispositif. Le plus difficile est alors de ne pas donner l'impression à l'élève que je suis le représentant des professeurs mécontents mais quelqu'un qui cherche à comprendre et à l'aider.

Il m'arrive de solliciter des bilans ou des avis auprès de mes collègues concernant des EIP. Cela se produit par exemple quand je veux savoir où en est un enfant que je n'ai pas en classe et dont on n'entend pas parler, ou comment se déroule une disposition que nous venons de mettre en place (cours en niveau supérieur, changement de classe), ou encore pour connaître le niveau exact d'un enfant dont nous envisageons un saut de classe complet ou partiel.

Être tuteur, une expérience complexe qui enrichit la pratique de l'enseignant.

Anne-Sophie M.

Cette expérience de tutorat est enrichissante, c'est certain. Elle permet de prendre en compte une réalité qui m'était étrangère auparavant. Chercher des solutions, avec des

collègues, les parents, la direction de l'établissement permet un dialogue et une ouverture importante aux multiples opinions et propositions. La relation aux élèves instaure un contact plus personnel avec eux et permet de mieux comprendre leur mode de fonctionnement. Pourtant, on se sent souvent très désarmé face à des difficultés que le système scolaire n'a pas réussi jusqu'alors à résoudre et qui sont parfois d'un ordre non scolaire (familiaux, psychologiques, ...). Nous aimerions faire plus pour eux et nous n'en avons pas forcément les moyens.

Lionel P.

Cette fonction, nouvelle pour moi, m'a permis d'envisager le métier d'enseignant sous un jour différent. Je suis beaucoup plus étroitement impliqué dans la scolarité des EIP qu'avec les autres élèves. Je suis amené à mobiliser des ressources variées au sein du collège ce qui donne l'agréable impression que beaucoup de choses sont possibles.

La découverte de ces personnalités complexes et attachantes est également une source de satisfaction et malgré de nombreuses frustrations, les progrès constatés chez certains enfants (comportement, bien-être, travail scolaire) sont un motif d'espoir pour l'avenir.

Document réalisé à partir d'un texte rédigé en juin 1999